



Tri sélectif, démêler... le vrai du faux sur l'agglomération

La crise des déchets qui sévit depuis des mois entraîne nombre de légendes urbaines qui compliquent parfois la tâche des agents et des services. Recycler devient une nécessité et la prise de conscience fait lentement son chemin

À voir des montagnes d'ordures ménagères se former dans le centre-ville, les villages voisins, modifiant de façon éphémère et préoccupante le paysage urbain, les habitants de l'agglomération bastiaise se disent désabusés. La crise des déchets qui sévit depuis l'été 2015 a pu avoir raison de quelques volontés, de celles et ceux qui croyaient en la nécessité du tri sélectif. Car elle a entraîné à sa suite toutes sortes de légendes urbaines, répétées à l'envi, sans fondements sinon ceux de propager comme une odeur nauséabonde, de quoi venir à bout des intentions citoyennes.

Le tableau n'apparaît cependant pas si noir que cela. Car la crise des ordures ménagères est en premier lieu une problématique liée à leur enfouissement. La filière du tri sélectif, de tous ces déchets qui peuvent connaître une seconde vie, ne se trouve en proie à aucune difficulté. Les habitants des cinq communes de l'agglomération ne sont certes pas les champions en la matière mais les comportements évoluent. La prise de conscience est sûre même si elle reste lente, au regard des milliers de tonnes produites chaque année par les soixante mille habitants.

"Nous avons constaté depuis le début de la crise, un regain d'intérêt pour le tri sélectif. Les gens appellent pour obtenir des renseignements, poser des questions...", souligne Angèle Pietri, directrice du service environnement de la Cab.

900 conteneurs sur tout le territoire

Les chiffres relevés jusqu'au mois de novembre 2015 attestent d'une augmentation des déchets récoltés dans les différents points d'apports. De l'ordre de dix pour cent, pour la plupart des matériaux. À titre d'exemple, 185 tonnes d'emballages ont pu être recyclées, entre janvier et novembre, soit dix tonnes de plus qu'en 2014.

Le tri sélectif, c'est en premier lieu, une affaire de compréhension. "La population a besoin d'en saisir l'utilité et le sens, sinon elle n'ira pas naturellement vers le tri sélectif", souligne Agathe Moretti, responsable de la communication pour la Cab.

L'utilité, la crise des déchets qui perdure depuis l'été 2015 l'aura sans doute démontré. Plus les déchets sont triés, moins il reste de résidus dont nul ne sait encore à ce jour que faire. Pour les ménages, le seul fait par exemple de trier les emballages, permet de réduire considérablement la corvée de sortie de poubelle quasi quotidienne.

Une fois la théorie exposée, il faut la mise en pratique. Le tri sélectif se présente déjà comme une contrainte pour beaucoup de ménages, alors sa mise en œuvre doit être facilitée. Sur les cinq communes de l'agglomération, il y a encore de la marge. Les zones pavillonnaires sont généralement fournies en conteneurs pour les emballages, le verre ou le papier. Les bâtiments des bailleurs sociaux ne sont pas tous équipés de bacs jaunes. Dans le centre-ville de Bastia, les habitants doivent utiliser les sacs jaunes et les déposer devant leur immeuble une fois par semaine.

Au total, près de 900 conteneurs sont implantés sur le territoire de l'agglomération dont 183 bornes de tri pour le verre et le papier. Dans le courant de l'automne dernier, la Cab a renforcé le dispositif avec une trentaine de bornes supplémentaires sur les communes de San Martino-di-Lota et de Furiani. Un vaste plan d'incitation au tri élaboré en 2014 est en cours de développement (lire le détail par ailleurs).

Un camion insonorisé pour le verre

Une fois les déchets triés, ils sont collectés, toujours par les agents du service environnement de la Cab. Six jours sur sept, ils effectuent des tournées spécifiques, selon le type de déchets : les emballages, les



Le tri sélectif fonctionne mieux depuis le début de la crise.

cartons, le papier ou encore le verre des professionnels (lire par ailleurs) pour lequel un camion sur-mesure a été acheté avec un système d'insonorisation pour limiter la pollution... auditive cette fois, lors du ramassage. La Cab pense par ailleurs à mettre en place une signalétique spécifique sur les camions de collecte afin de rendre visible l'action des agents. "Beaucoup de gens imaginent que toutes les ordures sont jetées au même endroit et que les trier ne sert à rien..." précisent encore les services de la Cab.

Une société privée se charge enfin, de vider les bornes de tri du verre et du papier qui nécessite l'emploi d'un camion équipé d'une grue. La Cab a préféré ici sous-traiter plutôt que d'investir dans ce matériel très coûteux.

Le travail de l'agglomération s'arrête ensuite à Teghime, au quai de transfert, où le Syvaded prend le relais. Les déchets à recycler sont acheminés vers un centre de tri, à Biguglia, géré par un prestataire privé, qui se charge ensuite de les conditionner et de les expédier sur le continent

dans des usines spécialement conçues pour le recyclage.

Moins de 20 % des déchets triés

À Bastia, les particuliers peuvent donc à peu près tout recycler : le verre, le papier, les emballages, le bois, les déchets verts, électroniques, dangereux, les piles, les lampes ou encore les meubles ou le textile. La déchetterie de l'Arinella, gérée elle aussi par le Syvaded, reste gratuite pour les particuliers qui peuvent y déposer tous types de déchets. Les habitants des zones pa-

villonnaires peuvent s'équiper de composteurs, afin de diminuer encore davantage le volume d'ordures ménagères. Ils sont mis gratuitement à disposition par le Syvaded ou le service environnement de la Cab. Entre la prise de conscience qui semble émerger, le plan d'action qui sera peu à peu mis en œuvre, la Cab espère augmenter considérablement le tonnage de déchets recyclés. Pour l'instant, ils représentent moins de 20 % de tout ce qui est jeté.

/PHOTO S CHRISTIAN BUFFA

La recyclerie de l'Arinella, gérée par le Syvadec collecte plusieurs milliers de tonnes de déchets chaque année. Sur ce site, particuliers comme professionnels peuvent apporter du bois, des cartons, des métaux, des meubles, des végétaux, des piles, des lampes, des déchets électroniques et électroménagers...

En 2014, au total, plus de 13 300 tonnes ont été collectées par le Syvadec afin d'être valorisées via les différents organismes et repreneurs. Néanmoins, en 2015, les volumes ont diminué de près de 20 % : un phénomène qui ne semble pas étranger au fait que l'accès soit, depuis l'été dernier, devenu payant.

Accès toujours gratuit pour les particuliers

Un passage équivaut à un crédit (15 €) et il faut au préalable s'inscrire sur le site internet du Syvadec. Une communication insuffisante sur ces nouvelles règles a semé la confusion, notamment chez les particuliers pour qui l'accès demeure entièrement gratuit. Les professionnels eux, doivent payer le passage pour déposer leurs déchets à recycler mais disposent tout de même de dix crédits offerts chaque année.

En 2015 donc, les volumes apportés ont baissé. C'est principalement le cas pour le bois (1 998 tonnes en 2014 contre 1 308), les métaux (766 t contre 674), le tout-venant (4 497 t contre 3 427) et les végétaux (3 833 t contre 2 982).

Depuis 2014, l'Arinella réceptionne également les déchets diffus spécifiques que sont notamment les bidons contenant peinture, liquide de refroidissement et les produits d'entretien pour maison, piscine, voiture, bricolage, ou jardin.

Environ 80 % des déchets qui terminent leur course en recyclerie sont valorisés. Le site de l'Arinella est ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le dimanche matin.

S. C.

Plus de 10 000 tonnes valorisées à l'Arinella



/ PHOTOS CHRISTIAN BUFFA



Les camions, avant de pénétrer dans le centre de tri, passent à la pesée.

230 euros le conteneur

Lorsque des poubelles sont incendiées, les services de la Cab voient... rouge. Et pour cause. Chaque conteneur qui reçoit les ordures ménagères coûte 170 € l'unité hors taxes et pour un bac de tri la facture monte à 230 € ht. Sur l'année 2015, pas moins de 160 poubelles ont été incendiées sur le territoire de

l'agglomération bastiaise. Il s'agit dans la plupart des cas, de mises à feu volontaires, qui ne sont pas sans conséquences sur les finances. Cette délinquance de voie publique a coûté l'année dernière, plus de 30 000 € à la Cab et donc forcément aux... contribuables qui participent à son financement.

Suivez le guide...

Hier, a été organisée par les services de la communauté d'agglomération de Bastia, la première visite du centre de tri situé dans les zones industrielles de Tragone. Un calendrier a été établi pour le premier semestre 2016 afin de permettre aux usagers de se rendre sur place afin de voir les installations où sont triés les déchets ménagers de l'agglomération de Bas-

tia. Les prochaines visites se dérouleront le 11 mars; le 14 avril, le 13 mai, et le 17 juin de 9 heures à 11 heures. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher des services de la communauté d'agglomération en téléphonant au : 06.15.14.46.13 ou en envoyant un mail à communication@agglo-bastia.fr.

Un plan d'action pour atteindre 58 % de valorisation

La démarche initiée en 2014 avait été présentée au public l'automne dernier. La communauté d'agglomération de Bastia s'appête à mettre en œuvre dès cette année, un plan ambitieux destiné à atteindre 58 % de valorisation des déchets, à l'horizon 2020. Ambitieux car pour l'instant, moins de 20 % des ordures ménagères sont triées, donc valorisées. Plusieurs mesures seront donc

proposées pour y parvenir. Une trentaine de conteneurs supplémentaires ont déjà été implantés sur les communes de Furiani et San Martino di Lota. 45 points d'apport volontaire supplémentaires pour le verre et le papier seront installés, 9 300 bacs individuels et 1 600 de plus, en point de regroupement. Les biodéchets seront aussi pris en compte notamment auprès des gros producteurs que sont les cantines,

restaurants, administrations... Une révision de tous les points de collecte est prévue afin d'ajuster les contenants aux quantités à récolter. Par ailleurs, un règlement sera mis en place afin de fixer les conditions de collecte entre tous les acteurs du tri, de l'usager aux agents en passant par les bailleurs et les communes. Les commerçants, les établissements publics et les syndicats qui gèrent des copropriétés se-

ront également sensibilisés. Une brigade verte devrait enfin voir le jour afin de promouvoir le tri auprès des usagers et de sanctionner les incivilités en matière de gestion des déchets. Un investissement important est consenti en faveur du tri sélectif, de l'ordre de 1,3 million d'euros. D'ici 2020, si l'objectif est atteint, la Cab table sur une économie annuelle de l'ordre de 2 millions d'euros.

S. C.

